POSITION DE KALLPA contre un Décret du Ministère de la Santé

Dans le courant de la semaine, le Ministère de la Santé a mis à jour son Plan Essentiel d'Assurance de la Santé en se prononçant sur des termes à ne pas prendre en compte, comme la diversité de genre par exemple.

De là, certaines organisations, dont bien évidemment KALLPA, ont pris position contre ce nouveau Décret.

PRONUNCIAMIENTO

¡BASTA DE PATOLOGIZAR LA DIVERSIDAD!

Expresamos nuestro enérgico rechazo y profunda preocupación frente al Decreto Supremo Nº 009-2024-SA, que aprueba la actualización del Plan Esencial de Aseguramiento en Salud – PEAS, que representa un retroceso en la lucha por la igualdad y la no discriminación al incorporar diagnósticos CIE-10, ya superados, relacionados con la identidad de género y la orientación sexual en el Plan Esencial de Aseguramiento en Salud.

La inclusión de diagnósticos que patologizan la diversidad de género y sexualidad no solo es inaceptable, sino que también perpetúa estigmas y viola los derechos fundamentales de las personas LGBTIQ+, lejos de promover la salud y el bienestar de todas las personas

Rechazamos especialmente la estigmatización y discriminación que este decreto podría generar hacia las personas que tienen una orientación o una identidad sexual diferente a la hegemónica. Clasificar las diversidades sexuales como trastornos mentales, contribuye a su medicalización, lo que es un grave peligro, y niega su autonomía y dignidad.

Asimismo, consideramos imperativo que las políticas de salud se alineen con los estándares internacionales de despatologización de la OMS y la Clasificación Internacional de Enfermedades en su versión 11 (CIE-11), que reconocen la identidad de género y la orientación sexual como aspectos inherentes a la diversidad humana, no como trastornos mentales.

Por todo lo anterior, exigimos la derogación inmediata de este decreto y responsabilidad del Estado en garantizar la igualdad y la no discriminación en el acceso a la salud. Instamos a las autoridades competentes a actualizar la normativa nacional conforme a los manuales y documentos internacionales sobre salud, promoviendo políticas inclusivas y respetuosas de la diversidad.

Lima, 13 de mayo del 2024



TRADUCTION DE LA POSITION DE KALLPA:

Nous exprimons notre rejet et notre profonde préoccupation face au Décret Suprême no 009-2024-SA qui met en avant la mise à jour du Plan Essentiel de l'Assurance de la Santé mais qui représente un recul dans la lutte pour l'égalité et la non-discrimination (...), liés à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle (...).

L'inclusion de diagnostics qui ne permet pas la diversité de genre et de sexualité est non seulement inacceptable, mais elle perpétue également la stigmatisation et viole les droits fondamentaux des personnes LGBTIQ+, loin de promouvoir la santé et le bien-être de toutes les personnes.

Nous rejetons en particulier la stigmatisation et la discrimination que ce Décret pourrait engendrer à l'égard des personnes ayant une orientation ou une identité sexuelle autre que celle déterminée depuis toujours. Déterminer les diversités sexuelles comme des troubles mentaux focalise ces personnes à devoir faire des suivis médicaux, ce qui constitue pour elles un grave danger et ne reconnaît nullement leur autonomie et leur dignité.

De même, nous considérons qu'il est impératif que les politiques de santé soient alignées sur les normes internationales de l'OMS (...) qui reconnaissent l'identité de genre et l'orientation sexuelle comme des aspects inhérents à la diversité humaine et non comme des troubles mentaux.

Pour toutes ces raisons, nous demandons l'abrogation immédiate de ce Décret et la responsabilité de l'État de garantir et la non-discrimination dans l'accès à la santé. Nous exhortons les autorités compétentes à mettre à jour la législation nationale conformément aux manuels et documents internationaux sur la santé, en promouvant des politiques inclusives et respectueuses à la diversité.